

Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2016/0190(CNS)
compétence, reconnaissance et exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale; enlèvement international d'enfants. Refonte	Procédure terminée
Abrogation Règlement (EC) No 2201/2003 2000/0818(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 2201/2003 2002/0110(CNS)	
Sujet 4.10.02 Politique et droit de la famille, congé parental 4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants 7.40.02 Coopération judiciaire en matière civile et commerciale	

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0190(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation Règlement (EC) No 2201/2003 2000/0818(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 2201/2003 2002/0110(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 081-p3
Base juridique modifiée	Règlement du Parlement EP 159
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/8/06998; JURI/8/15284